

Commune de Bernex

Rapport de la Commission « Durabilité et sport » au Conseil Municipal

Concerne :

Mesdames et Messieurs,

Réunis en séances le 12 décembre 2022 et le 16 janvier 2023, les membres de la commission « Durabilité et Sports » ont examiné la demande de crédit DS 8-2022-40 **DEMANDE DE CREDIT POUR LE RACHAT DES CENTRALES SOLAIRES SIG SUR DOMAINE COMMUNAL** pour un montant de 508'000.00 CHF.

Cette demande de crédit se justifie par la volonté d'acquérir les trois centrales solaires photovoltaïques installées en collaboration avec les SIG. La première centrale a été construite en 2012, sur le bâtiment du CIV. En 2016, ce sont les toits des nouveaux bâtiments du forum et de la mairie qui ont à leur tour accueilli des centrales solaires. Ces trois centrales ont été à l'époque entièrement financées par les SIG. Elles produisent chaque année une moyenne de 120'00 kWh, ce qui correspond à près de 67% de la demande électrique des trois bâtiments concernés. L'énergie n'est toutefois pas consommée directement sur place, mais injectée dans le réseau général.

Dès 2023, l'achat d'électricité sera majoré de 10 centimes par kWh en moyenne. A l'inverse, le prix de rachat du kWh passera de 13 à 15 centimes. Afin, de pouvoir passer à un système d'autoconsommation et de s'affranchir des conventions coûteuses avec les SIG, la Commune souhaite racheter ces trois centrales aux SIG.

Les économies réalisées au niveau des achats d'énergie, ainsi que les bénéfices réalisés sur la revente de l'électricité produite, compenseront à terme le coût de cette acquisition.

La commission passe ensuite aux questions et remarques.

Une précision est apportée concernant la centrale du CIV qui est en partenariat avec Onex et Confignon, cette centrale solaire sera revendue à ces dernières, selon des règles à mettre en place, une revente du courant bernésien pourrait être aussi envisagée à ces communes.

Un commissaire souhaite savoir la durée de vie des centrales solaires, notamment celle du CIV. Il lui est répondu que les centrales solaires ont une durée de vie de 25 à 35 ans. La centrale du CIV a été récemment remise à neuf et aux normes. Des commissaires abordent l'aspect financier, coût de l'entretien annuel, amortissement.

Toutes les questions ayant été posées, les commissaires passent ensuite au vote et vous recommandent

Par 7 voix pour (7 membres présents)

D'accepter la demande de crédit pour le rachat des centrales solaires SIG sur le domaine communal
D'un montant de CHF 508'000.00 TTC

Bernex, le 23 janvier 2022

La rapportrice
Aude Echard